

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Date de la convocation
8.12.2022

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 22
Votants 27

L'an deux mille vingt deux
le quatorze décembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET,
M. RIGAULT, Adjoint ; M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU,
M. PRUD'HOMME, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme MOUSSEAU, M. JALLAIS, M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, M. VILLAIN, M. BONNET.
Pouvoir de Mme Laurence MOUSSEAU à Mme Bernadette VAUCELLE
Pouvoir de M. Michel JALLAIS à M. Jean-Louis DOUX
Pouvoir de M. Philippe DUPUIS à M. Joël DAZAS
Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Anne-Sophie ENON
Pouvoir de M. Romain BONNET à Mme Marie-Pierre PINEAU

OBJET DE LA DELIBERATION :
Révision des tarifs pour l'année 2023

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture, Événementiel » du 24 novembre 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Education » du 25 novembre 2022,

Vu la consultation effectuée auprès des membres de la Commission « Sports »,

Vu l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Aménagement, Patrimoine » du
29 novembre 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission « Commerce, Finances » du 1^{er} décembre 2022,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur les
tarifs ci-dessous pour l'année 2023 et autorise le maire ou son représentant à signer tout
document s'y rapportant.

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 23 DEC. 2022

Publié le : 23 DEC. 2022

Notifié le :

⇒ **Prêt matériel technique de la Ville à d'autres collectivités :**

Matériel de la Ville de Loudun AVEC un agent de la Ville	Coût à l'heure TTC
Coût horaire de la main-d'œuvre TTC	
Agent technique	35,27 €
Agent menuisier et peintre	52,90 €
Agent spécialisé dans la conduite d'engins ou nacelles	38,57 €
Agent maçon	52,90 €
Matériels + main d'œuvre	
Minibus	35,27 €
Débroussailleuse	38,57 €
Souffleur	38,57 €
Scie à sol	38,57 €
Plaque vibrante	38,57 €
Taille-haie	38,57 €
Tronçonneuse	38,57 €
Tondeuse / faucheuse autotractée, avec ou sans ramassage des tontes	38,57 €
Compresseur sur roue 2 500 l/Mn, avec marteau-piqueur	40,78 €
Enfouisseur de pierre (aligneur) sur motoculteur	44,08 €
Équipement semoir + préparatrice de gazon	44,08 €
Machine pour le traçage de la signalisation horizontale	44,08 €
Véhicule léger (fourgon ou fourgonette) avec PTC de moins de 3,5 tonnes	44,08 €
Mini-pelle avec chauffeur + remorque plateau et camion	49,59 €
Tractopelle	49,59 €
Tracteur équipé d'un broyeur frontal à fléaux et d'une épareuse arrière à fléaux	49,59 €
Tracteur équipé d'un broyeur d'accotement	49,59 €
Tracteur équipé d'un lamier	49,59 €
Tracteur équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse (hors fourniture de sel de déneigement)	49,59 €
Tracteur agricole attelé d'une benne (12 T charge utile) pour travaux de terrassement	49,59 €
Ensemble forgon (<3,5 tonnes équipé de ridelles) + aspirateur de feuilles attelé au véhicule	49,59 €
Épandeuse d'émulsion à installer sur châssis porteur (hors fourniture d'émulsion)	55,11 €
Micro tracteur diesel attelé d'une herse rotative	55,11 €
Nacelle élévatrice d'intérieur de 11 m	55,11 €

Poids-lourd avec ou sans benne de moins de 15 tonnes	55,11 €
Tondeuse / faucheuse auto-portée, grande largeur (coupe > 120 cm), à fléaux ou lames horizontales, pourvue d'un bac de ramassage	55,11 €
Camion nacelle 17 m	60,62 €
Balayeuse de voirie 4 m ³ et aspiratrice d'assainissement	66,13 €
Poids lourd de plus de 15 tonnes (avec ou sans benne amovible)	66,13 €
Mécanique	
Agent de l'atelier Mécanique + Administratif	60,00 €
TARIFICATION FORFAITAIRE	
Prise en charge Mécanique (Petites fournitures)	25,00 €
Dépannage Poids Lourds et Tracteurs (rayon de 30km + 1h d'intervention)	120,00 €
Elaboration et suivi des DT-DICT ou arrêtés de police	110,21 €
Mise en place et retrait d'une signalisation de chantier	27,55 €
Mise en place d'une signalisation d'urgence	38,57 €
Déplacement au-delà du domaine communal	38,57 €
Matériel de la Ville de Loudun loué SANS chauffeur	
Débroussailleuse électrique ou thermique	13,23 €
Souffleur électrique ou thermique	13,23 €
Scie à sol	13,23 €
Pilonneuse	13,23 €
Plaque vibrante	13,23 €
Tarière motorisée	13,23 €
Taille-haie électrique ou thermique	13,23 €
Tronçonneuse à bois électrique ou thermique	13,23 €
Tondeuse / faucheuse autotractée, avec ou sans bac de ramassage, à moteur électrique ou thermique	13,23 €
Découpe bordure	13,23 €
Moto-pompe 60m ³ /h avec les tuyaux	13,23 €
Moto-pompe 100m ³ /h avec les tuyaux	13,23 €
Kersten	13,23 €
Laveur Haute pression Thermique	13,23 €
Compresseur sur roue 2 500 l/Mn avec marteau piqueur	22,04 €
Benne (charge utile 13T) pour poids lourd avec bras Ampliroll®	22,04 €
Minibus	27,55 €
Enfouisseur de pierre (aligneur) sur motoculteur	35,27 €
Équipement semoir + préparatrice de gazon	35,27 €
Machine pour le traçage de la signalisation horizontale	35,27 €

Tondeuse / faucheuse pour pentes et téléguidée	49,59 €
Tondeuse / faucheuse auto-portée, grande largeur (coupe > 120 cm), à fléaux ou lames horizontales, pourvue d'un bac de ramassage	49,59 €
Broyeur d'accotement (180 cm)	66,13 €
Nacelle élévatrice d'intérieur avec hauteur de travail de 11 m	66,13 €
Ensemble fourgon (<3,5 tonnes équipé de ridelles) + aspirateur de feuilles attelé au véhicule	66,13 €
Mini pelle (3,5T) avec remorque de transport	88,17 €
Camion nacelle 17 m	88,17 €
Tracteur équipé d'un lamier	132,25 €
Tracteur équipé d'un broyeur d'accotement	141,07 €
Tracteur équipé d'un broyeur frontal et d'une épareuse arrière à fléaux	141,07 €
Décompacteur Vertidrain non équipé d'aiguilles	250,00 €
Tracteur + Décompacteur Vertidrain non équipé d'aiguilles	350,00 €
<u>LIBELLE DES FOURNITURES (TARIF TTC/LITRE)</u>	
Liquide lave-glace - Liquide de refroidissement	1,50 €
Huile hydraulique - Huile réducteur - Huile transmission	4,00 €

⇒ **Médiathèque :**

📖 Abonnement	gratuit
📖 Impressions (format A4)	0.40 €
📖 Photocopies (format A4)	0.20 €

⇒ **Cinéma Cornay :**

📖 Adultes	8.00 €
📖 Scolaires, étudiants, enfants de moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, comités d'entreprises	6.00 €
📖 Enfants de moins de 14 ans, groupes scolaires, accueils de loisirs, adhérents espace-jeunes	4.00 €
📖 Tarif pour « Check'Ados »	2.00 €
📖 Adhérents Huit et demi	5.00 €
📖 Séances du jeudi (pour tous)	6.00 €
📖 Carte abonnement (10 places)	55.00 €
📖 Film en 3 D (location des lunettes)	1.00 €/séance
📖 Confiseries (3 tarifs)	1.00 €
	1.50 €
	2.00 €
	3.00 €
	3.50 €

⇒ **Location de la salle du Cinéma Cornay :**

📌 Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2023 et du 1 ^{er} novembre au 31 décembre 2023	255.83 €
📌 Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2023	208.20 €

⇒ **Location de l'échevinage :**

➤ Caution	150.00 €	
➤ ½ journée		
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023		209.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023		167.00 €
➤ journée		
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023		378.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023		303.00 €

Associations locales et établissements scolaires de Loudun

➤ Caution	150.00 €	
➤ ½ journée		
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023		104.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023		83.00 €
➤ journée		
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023		189.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023		152.00 €
➤ Une utilisation gratuite par an (1 ^{er} Janvier au 31 Décembre)		

⇒ **Location espace culturel René Monory et Collégiale Ste Croix**

➤ Caution pour toute demande	273.60 €	
➤ Participation maintenance du bâtiment / avec recettes		
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023		99.30 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023		82.20 €
➤ Participation maintenance du bâtiment / sans recettes		
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023		50.85 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023		42.00 €
➤ Associations communales		gratuit
➤ Associations hors commune		582.00 €
➤ Etablissements scolaires de Loudun		gratuit
➤ Administrations, entreprises		1 122.00 €
➤ Producteurs spectacles professionnels		1 338.00 €
➤ Location hall seul, bar et salles annexes (hors associations et Ets scolaires)	68.40 €	
➤ Location hall seul, bar et salles annexes (pour associations)		gratuit
➤ Conférence (hors associations de Loudun) si entrée payante		385.20 €
➤ Assemblées générales/Congrès Sans buffet (hors associations de Loudun)		256.80 €

➤ Assemblées générales/Congrès Avec buffet (hors associations de Loudun)	398.40 €
➤ Prestation (forfait SSIAP) - sécurité incendie	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	92.40 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	76.60 €
➤ Prestation « assistance technique par spectacle » forfait ½ journée/technicien	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	92.40 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	76.80 €
➤ Prestation « assistance technique spectacle » forfait/jour/ technicien	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	165.15 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	136.80 €

⇒ **Location équipements sportifs :**

➤ Utilisation horaire des équipements	6.50 €
➤ Frais de chauffage, électricité	<u>3.70 €</u>
SOIT	10.20 €

⇒ **Location Salles Rossay et Véniers :**

✎ Mariages, repas de famille (de la veille au soir au lendemain 8 H)	
- habitants de la Commune	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	208.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	166.50 €
- habitants hors Commune	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	311.25 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	249.00 €
✎ Mariages, repas de famille (forfait week-end du vendredi soir au dimanche 19 H)	
- habitants de la Commune	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	311.25 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	249.00 €
- habitants hors Commune	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	404.50 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	323.50 €
✎ Banquet, bal privé sur invitation, repas par association hors commune ou par traiteur	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	319.00 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	255.00 €
✎ Vin d'honneur	
✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023	58.50 €
✓ Du 1.04 au 31.10.2023	75.00 €

- ↘ Réunion
 - ✓ Du 1.01 au 31.03 et du 1.11 au 31.12.2023 75.00 €
 - ✓ Du 1.04 au 31.10.2023 60.00 €

- ↘ Associations loudunaises
 - ✓ 1^{ère} utilisation de l'une ou l'autre des salles gratuit
 - ✓ 2^{ème} utilisation et suivantes 60.00 €

⇒ **Location salles d'activités Mairie :**

- ½ journée : 63.00 €
- journée : 94.20 €
- gratuité pour les associations loudunaises

Ces salles sont réservées aux différents organismes (CPAM, CAF, etc...), aux associations loudunaises et extérieures. Elles ne peuvent être louées à des particuliers.

⇒ **Concessions cimetière :**

- ☞ **CIMETIERE**
 - 15 ans 207.00 €
 - 30 ans 453.00 €
 - 50 ans 950.00 €
 - Perpétuelle 2 564.00 €

- ☞ **CONCESSIONS « ENFANTS »**
 - 15 ans 51.00 €
 - 30 ans 111.00 €
 - 50 ans 234.00 €

- ☞ **TAXE FUNERAIRE – CAVEAU PROVISOIRE**
 - forfait 10.00 €
 - jusqu'au 30^{ème} jour 2.50 €
 - au-delà du 30^{ème} jour 3.50 €

⇒ **Concessions colombarium et cavurnes :**

- ☞ **COLUMBARIUM**
 - 15 ans 213.50 €
 - 30 ans 466.50 €

- ☞ **CAVURNES**
 - 15 ans 105.50 €
 - 30 ans 228.50 €
 - 50 ans 481.50 €

⇒ **Mini bus :**

- Ticket 1.50 €
- Carte annuelle 30.00 €
- Carte semestrielle 18.00 €

⇒ **Location Fête de Printemps :**

- Stand couvert 28.00 €
- Emplacement 14.00 €
- Application du tarif par tivoli pour les emplacements couverts et pour les airs libres par tranche de 5 m
- Associations : payable à partir du 2^{ème} stand

⇒ **Location Marché de Noël :**

- Emplacement couvert 30.00 €
- Emplacement air libre 18.00 €
- Application du tarif par tivoli pour les emplacements couverts et pour les airs libres par tranche de 5 m
- Associations : payable à partir du 2^{ème} stand

⇒ **Droits de place :**

➤ <u>Marché couvert :</u>	
- Stand : le m/mois	8.75 €
- Abonnés du mardi venant un autre jour	+ 30 %/j supplémentaire soit 11.45 €
➤ <u>Places – Étalages (mini 4m²)</u>	
- le m par jour	1.45 €
- le m par mois	2.45 €
- Nouveaux abonnés du samedi : forfait/mois	28.60 €
➤ <u>Posticheurs, démonstrateurs</u>	1.35 €
➤ <u>Taxis</u> (par semestre)	73.45 €

⇒ **Aire camping-car Place Porte St Nicolas :**

- 🔑 Droit d'accès 2.00 € (monnayeur à 2 €)

⇒ **Occupation du domaine public par les commerçants sédentaires :**

- 🔑 Occupation continue annuelle : 0.60 € le m²
- 🔑 Tarification annuelle minimale de 12 €
- 🔑 La souscription à une occupation annuelle implique une utilisation effective du domaine public.

⇒ **Recouvrement frais capture/soins/fourrière :**

- 🔗 Frais de capture 100.00 €
- 🔗 Frais de soins de vétérinaire : recouvrement des frais facturés par la clinique vétérinaire à la commune auprès du propriétaire lorsque celui-ci est identifié après.
- 🔗 Frais de fourrière et de pré-admission en refuge : recouvrement des frais facturés par le délégataire à la commune auprès du propriétaire qui récupère son animal au refuge.

⇒ **Inscription espace jeunes :**

- 🔗 Droit d'inscription 7.65 €

⇒ **Accueils de loisirs :**

	Quotient Familial 1 ≤ 600	Quotient Familial 2 601 à 724	Quotient Familial 3 725 à 849	Quotient Familial 4 850 à 949	Quotient Familial 5 ≥ 950
3/11 ans journée Conventionné	6.90	8.10	9.60	11.40	13.10
3/11 ans journée Non Conventionné	13.10	13.70	14.15	15.30	16.45
3/11 ans souffrant d'allergie alimentaire Conventionné	4.60	5.50	6.55	7.70	8.85
3/11 ans souffrant d'allergie alimentaire Non Conventionné	8.95	9.45	9.90	10.45	11.15
3/11 ans ½ journée Conventionné	2.40	2.80	3.35	3.90	4.50
3/11 ans ½ journée Non Conventionné	4.50	4.60	4.85	5.10	5.50
3/11 ans ½ journée + repas Conventionné (mercredi)	6.65	7.00	7.40	8.05	8.65
3/11 ans ½ journée + repas Non Conventionné (mercredi)	8.85	9.10	9.45	10.10	10.85
Nuits campées 3/6 ans	2.70	3.95	5.10	6.40	7.65
Mini camps 2 jours 4/6 ans Conventionné	40.15	55.90	71.30	88.10	104.65
Mini-camps 2 jours 4/6 ans Non Conventionné	104.65	111.65	120.20	127.10	134.20
Mini camps 3 jours 6/8 ans Conventionné	79.45	102.00	126.85	150.55	174.25
Mini camps 3 jours 6/8 ans Non Conventionné	174.25	186.05	200.25	212.10	223.95
Mini Camp 9/11 ans Conventionné	148.10	171.80	200.25	229.90	270.20

Mini Camp 9/11 ans Non Conventionné	267.85	277.25	290.30	311.65	336.55
Ados Conventionné	3.05	4.25	5.50	7.00	8.45
Ados Non Conventionné	8.50	8.95	9.55	10.05	10.65
Mini Camp Ados Conventionné	187.20	222.75	259.50	308.10	349.55
Mini Camp Ados Non Conventionné	349.55	362.60	380.40	405.25	437.25
Vacances Sportives (par jour)	3.05	4.25	5.50	7.00	8.45

⇒ **Accueil périscolaire :**

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Accueil matin	0.60	0.65	0.70	0.75	0.80
Accueil soir	1.25	1.30	1.40	1.45	1.50

⇒ **Crédits de fonctionnement Ets primaires et maternels :**

Etablissements maternels :

- Jusqu'à 4 classes : 2 090.00 € par établissement + 14.40 € par élève
- Plus de 4 classes : 2 728.00 € par établissement + 14.40 € par élève

Etablissements primaires :

- Somme forfaitaire de 1 615.00 € par établissement + 14.40 € par élève

RASED : 652.00 €

B.C.D. : 619.00 €

⇒ **Crédits fournitures scolaires :**

✎ Elève de Cours Moyen	20.71 €
✎ Elève de CE	16.28 €
✎ Elève de CP	16.14 €

⇒ **Crédits Livres gratuits pour les primaires :**

✎ Crédit accordé par élève	10.10 €
----------------------------	---------

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

